

Conseil de la MRC du Domaine-du-Roy
Séance ordinaire du 10 février 2015

Administration générale

Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de février 2015 d'une somme de 25 351,45 \$.

Lieu de la vente pour taxes 2015 :

- Le lieu habituel de la vente pour non-paiement de taxes foncières, la salle du conseil de la Ville de Roberval, étant indisponible, le conseil a statué que pour l'année 2015, la vente se déroulerait à la salle Kurtness de l'Hôtel Château Roberval. Cette vente aura lieu le jeudi 11 juin prochain.

Aménagement du territoire

Approbation règlement n° 2014-543 – Municipalité de Chambord :

- Les membres du conseil ont procédé à l'approbation du règlement n° 2014-543 de la Municipalité de Chambord modifiant son règlement de zonage (n° 92-239) de manière à autoriser dans les zones agricoles les résidences détenant des droits acquis ou autorisations reconnus en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (P-41.1).

Approbation règlement n° 2014-028 – Ville de Roberval :

- Le conseil a approuvé le règlement n° 2014-028 de la Ville de Roberval modifiant son règlement de zonage (n° 93-10) afin de prévoir les dispositions applicables aux normes d'implantation et aux usages autorisés des voies ferrées (zone Vill-9-Domaine Lévesque).

Approbation règlement n° 2014-029 – Ville de Roberval :

- Le conseil a approuvé le règlement n° 2014-029 de la Ville de Roberval modifiant son règlement de zonage (n° 93-10) afin de prévoir les usages industriels dans les zones Ic-2 et Ic-3 (boulevard Horace-J.-Beemer) et l'application du coefficient d'occupation au sol.

Approbation règlement n° 2014-030 – Ville de Roberval :

- Le conseil a approuvé le règlement n° 2014-030 de la Ville de Roberval modifiant son règlement de zonage (n° 93-10) concernant les habitations unifamiliales isolées d'un ou deux étages dans la zone Ra-6 (rue Guay).

Attribution par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) de terres publiques pour l'aménagement de bleuetières :

- Les membres du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy ont formulé un avis positif au MERN relativement à l'attribution de terres du domaine de l'État en location à des fins de production de bleuets nains situés à proximité de la réserve faunique Ashuapmushuan, sur le territoire de la Municipalité de La Doré.

DOMAINE-DU-ROY
Lac-Saint-Jean

[HD]*

*Hautelement Distinctif

Comité régional sur les chemins multiusages – Poursuite des travaux :

- Le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a adressé une demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin d'assurer la poursuite des travaux du comité régional sur les chemins multiusages ainsi que les ressources financières et techniques nécessaires à son fonctionnement.

Développement territorial et socioéconomique

Mémoire de la MRC du Domaine-du-Roy – Audiences publiques du projet d'aménagement de la Onzième Chute de la rivière Mistassini :

- À titre de partenaire et d'investisseur dans le projet d'aménagement hydroélectrique de la Onzième Chute de la rivière Mistassini, le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a autorisé le dépôt d'un mémoire appuyant résolument le projet auprès de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Population 2015 des municipalités :

- Un tableau présentant la population de la MRC du Domaine-du-Roy pour l'année 2015, selon le décret n° 1060-2014 du gouvernement du Québec, a été déposé auprès des membres du conseil. La population du territoire a baissé de 21 personnes pour s'établir à 29 602.

Approbation – Règlement d'emprunt n° 238-2015/Emprunt relatif à un investissement dans la société en commandite Énergie hydroélectrique Mistassini :

- Le conseil a adopté le règlement n° 238-2015 décrétant une dépense de 16 882 875 \$ afin de permettre à la MRC d'assumer sa participation de 22,5 % dans le projet d'aménagement hydroélectrique de la Onzième Chute de la rivière Mistassini.

Ajustement aux actes relatifs aux droits de propriété et servitudes d'Énergie hydroélectrique Ouiatchouan SEC :

- Le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a autorisé le préfet, M. Gérard Savard, et le directeur général, M. Denis Taillon, à négocier et signer tout acte dont l'objectif est de procéder aux ajustements nécessaires aux droits de propriété et servitudes acquis par la société en commandite Énergie hydroélectrique Ouiatchouan pour la réalisation du projet d'aménagement hydroélectrique de Val-Jalbert.

Appui et participation financière au projet de l'Agence interrégionale de développement des technologies de l'information et des communications (AIDE-TIC) :

- La MRC du Domaine-du-Roy a appuyé l'organisme sans but lucratif AIDE-TIC pour son projet de déploiement d'Internet à large bande par la technologie cellulaire 4G (LTE) dans les zones rurales du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ses voies d'accès jusqu'aux limites territoriales des municipalités locales. Cet appui est nécessaire pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du programme « Canada Branché ». De plus, la MRC a confirmé une participation financière de 185 000 \$ dans ce projet estimé au total à près de 6,5 millions de dollars.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 10 mars 2015, à 20 h, à la mairie de Roberval.

Réaménagement – Site de pêche de la Chute à Michel :

- Le conseil a acquiescé à une demande d'aide financière de 17 500 \$ de la Corporation LACTivité Pêche du Lac-Saint-Jean (CLAP). Cette contribution de la MRC permettra à la CLAP de réaliser les travaux de réaménagement d'une fosse de pêche à la ouananiche prisee par le passé sur le site de la Chute à Michel.

Fonctionnement interne et logistique

Renouvellement de mandant au comité consultatif d'urbanisme :

- Le conseil a renouvelé le mandat des administrateurs du [comité consultatif d'urbanisme](#) venu à échéance le 31 décembre 2014.

Territoire non organisé

Rapport annuel des permis et certificats 2014 – Territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan :

- Le Service de l'aménagement du territoire a soumis, pour information au conseil, le sommaire des permis de construction et certificats délivrés pendant l'année 2014 pour le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan. Au total, 201 permis ont été émis pour une valeur de travaux estimée à 800 000 \$.

Autorisation – Vente pour non-paiement de taxes :

- Le conseil a autorisé le processus de vente des propriétés en défaut de paiement de taxes pour le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.

Pour plus d'information :